

Poitiers, le 12 mars 2024

Nos organisations, associatives, politiques ou syndicales travaillent depuis longtemps, parfois conjointement, sur les droits du peuple palestinien. Nous nous sommes organisées suite à l'attaque du Hamas du 7 octobre contre l'Etat et la population d'Israël.

Nous appuyant sur le droit international et les résolutions de l'ONU, nous avons le plus tôt possible milité pour la sauvegarde des populations civiles et le respect du droit humanitaire.

Nous avons dû subir des interdictions de rassemblement, des verbalisations, des entraves à la diffusion de tract appelant à la paix, etc...

Aujourd'hui, plus que jamais, nous défendons les mêmes revendications qu'il y a 5 mois. Après des dizaines de milliers de morts et de blessés, les famines et les épidémies, la menace d'un génocide dans la bande de Gaza, nous constatons avec effarement la convocation de la présidente de Poitiers-Palestine pour apologie du terrorisme.

Ils sembleraient que les libertés d'expression et d'opinion, que les libertés de réunion et de manifestation soient toutes progressivement remises en cause par le pouvoir exécutif, représenté par la préfecture de la Vienne.

Nous condamnons toutes les atteintes aux droits et libertés collectives et individuelles. Dans ce sens, et en soutien à la présidente de Poitiers-Palestine, nous appelons à un rassemblement devant le commissariat de Poitiers, mardi 19 janvier 2024 à 9h45.

Signataire : Poitiers-Palestine, Comité pour la Paix Sud-Vienne, Ligue des droits de l'homme, Libre Pensée, UD CGT 86, Solidaire86, CNT-SO 86, MJCF 86 , PCF 86, Ecologistes, POI, LFI, NPA, PCF, ...